

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{me}
NIVERLET, libraires;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
néralé (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 15 mai.)

Départs de Saumur pour Nantes.
7 heures 55 minut. soir, Omnibus.
4 — 30 — — Express.
3 — 47 — — matin, Poste.
9 — 4 — — Omnibus.
Départ de Saumur pour Angers.
1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.
9 heures 50 minut. mat. Express.
11 — 49 — — matin, Omnibus.
6 — 23 — — soir, Omnibus.
10 — 44 — — — Poste.
Départ de Saumur pour Tours.
3 heures 4 minut. matin, March.-Mixte.
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50
L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Nous extrayons de la correspondance de Naples du *Journal des Débats* le passage suivant. Les dernières lignes sont surtout remarquables. On y verra très-nettement avoué que, dans l'armée de Garibaldi, une portion importante, et la plus aguerrie, ne se sert du nom de Victor-Emmanuel que comme d'un instrument pour arriver à un but qu'il n'est pas difficile de deviner.

(Le Pays.)

« Si les garibaldiens étaient vaincus, que deviendrait Naples aux mains de l'armée insurrectionnelle dont le succès est le seul lien ? Les anciens soldats de Garibaldi, ceux qui ont fait partie des chasseurs des Alpes, qui ont débarqué avec lui en Sicile, sont de vrais militaires maintenant; mais toute cette cohue qu'il a entraînée sur ses pas en traversant les Calabres, la Basilicate, etc., qui ne tremblerait à l'idée de la voir tumultueusement maîtresse d'une grande et opulente capitale, ne fût-ce que quelques heures ?

« Et enfin, admettant d'autres hypothèses, il reste encore un fait qui est pour les partisans de l'annexion au trône de Victor-Emmanuel un grave sujet de soucis. Dans la partie la plus organisée et la plus solide de l'armée de Garibaldi, il faut évaluer au moins pour moitié les Italiens du nord, les Français, les Hongrois, les Polonais, etc., qui ont été envoyés par tous les comités existant en Europe.

« Or, ils ne dissimulent pas que Victor-Emmanuel est leur mot de passe, mais n'est pas leur dernier mot, et que, cette parole secrète, ils sauront la dire quand aura sonné l'heure opportune. »

Nous empruntons au *Nord* le texte d'une note adressée par lord John Russell à sir J. Hudson, ministre d'Angleterre à Turin. Cette pièce a été traduite en français sur la traduction allemande publiée par la *Gazette de Cologne*.

A. M. Hudson; à Turin.

« Foreign Office, 31 août. — Sir, quoique la

note du comte de Cavour en réponse à celle que vous avez en l'ordre de lui remettre ne contient pas, relativement à ses intentions, des déclarations aussi précises et aussi exactes que le gouvernement de Sa Majesté l'avait désiré et attendu, cependant celui-ci n'a pas jugé nécessaire de continuer la négociation.

« Le gouvernement de S. M. était d'avis que cette note déclinât, en substance, toute intention d'une agression contre les Etats de l'empereur d'Autriche ou contre ceux du roi de Naples, et qu'en même temps elle imposât au roi de Sardaigne l'engagement de renoncer à la cession d'une partie quelconque du territoire italien, et, naturellement, l'île de Sardaigne est comprise dans cet engagement public.

« Je dis : engagement public (*public engagement*), puisque le comte de Cavour s'en est référé dans sa note au discours qu'il a prononcé, au nom de son gouvernement, dans la séance du 25 mai de la Chambre des députés.

« Toutefois, bien que l'Autriche, la France et l'Angleterre se soient abstenues de toute intervention en Sicile ou à Naples, il existe à Paris, aussi bien qu'à Vienne, des appréhensions que l'annexion des Etats romains ou napolitains au royaume de Sardaigne puisse être suivie d'une agression des forces italiennes contre les possessions vénitienes de l'empereur d'Autriche. Il est évident qu'une pareille agression par une armée ne pourrait avoir lieu sans le consentement du roi de Sardaigne. Il est évident encore qu'au point de vue du droit, le roi de Sardaigne ne serait pas excusable de violer le traité de Zurich, tout récemment signé et approuvé par lui. Le roi de Sardaigne était libre de ne pas accepter les préliminaires de Villafranca et la convention de Zurich; mais, après avoir renoncé à la continuation de la guerre et avoir donné sa parole royale de vivre en paix et en amitié avec l'Autriche, il n'est plus libre maintenant de méconnaître ces obligations et de tenter une agression sans prétexte (*wanton*) contre un souverain voisin.

« Il est clair, d'ailleurs, que, dans le cas présent, les motifs d'intérêt sont d'accord avec les prescriptions du devoir. Une attaque contre l'armée

autrichienne, abritée par de redoutables forteresses, n'est pas une entreprise dont on puisse raisonnablement attendre le succès. Mais si une attaque de ce genre échouait, elle offrirait à l'Autriche l'occasion peut-être désirée de restituer la Romagne au Pape, et la Toscane au grand-duc.

« On a des motifs pour croire que ni l'un ni l'autre de ces actes ne serait considéré par la France comme incompatible avec le traité de Zurich; mais, en tous cas, ils exposerait aux plus grands hasards l'indépendance de l'Italie et sa pacification future. Le roi de Sardaigne y gagnera, il est vrai, la Lombardie, Parme et Modène; mais perdant la Savoie, Nice et la Toscane, il ne sera plus en mesure de tenir tête à l'Autriche qui combat pour une bonne cause, pour la défense de l'intégrité de son territoire, pour la réhabilitation de son honneur militaire. La seule chance qui resterait à la Sardaigne dans un semblable conflit, serait d'amener de nouveau la France sur le champ de bataille et d'allumer une guerre européenne. Le comte de Cavour aurait tort de se livrer à des illusions aussi dangereuses. Les grandes puissances sont résolues (*are bent*) de maintenir la paix, et la Grande-Bretagne, dans la mer Adriatique, des intérêts sur lesquels elle veille avec la plus grande sollicitude.

« Les ministres du roi de Sardaigne peuvent préserver l'Europe d'un tel danger, en suivant religieusement la politique exposée dans la dépêche du comte Cavour, en date du 30 mai. Le gouvernement de Sa Majesté ne demande rien de plus que le strict accomplissement des promesses que contient cette note. Le gouvernement britannique est disposé à tenir compte des sentiments et des démonstrations auxquels le comte Cavour fait allusion comme étant de ces violations du droit des gens contre lesquelles le pouvoir répressif des autorités locales est impuissant, bien qu'aux yeux de plusieurs cours européennes l'indulgence de la Grande-Bretagne paraisse déjà poussée trop loin. Quoi qu'il en soit des entreprises maritimes opérées souvent pendant la nuit et favorisées par les villages du littoral, il est suffisamment évident qu'aucune armée ne peut sans l'ordre exprès du roi attaquer la frontière autrichienne.

FEUILLETON

LOUISE MICHAUD.

(Suite.)

Rallié par raison à la monarchie de Juillet, le marquis de Brian avait envoyé son fils unique à Anvers, à la suite du duc d'Orléans, et l'avait accompagné lui-même dans les rues de Paris aux 5 et 6 juin. En 1791, le marquis avait émigré, mais sans vouloir consentir à porter les armes contre la France.

Quelque peu sceptique en matière politique, il regrettait les Bourbons; toutefois il plaçait au-dessus d'eux la cause sociale qu'il défendait contre l'esprit révolutionnaire que, non sans quelque raison, il voyait un peu partout. D'ailleurs excellent, il s'emportait facilement et mettait à soutenir ses idées une opiniâtreté qui cédait à peine devant l'évidence.

L'opposition de son père à un mariage aussi disproportionné était donc une difficulté que le caractère hautain de la marquise de Brian ne pouvait qu'augmenter, et cependant Henri sentait dans son cœur la force de la surmonter, quoique l'idée de la lutte dans laquelle il allait s'engager le troublât tout-à-fait. Après avoir soldé son modeste repas, il sortit de l'auberge du *Cœur-Volant* et

se mit à parcourir la campagne sans perdre de vue un seul instant la petite demeure dont l'aspect avait pour lui des charmes infinis.

La nuit avançait rapidement. Neuf heures venaient de sonner à l'église de Rueil, Henri songea à revenir à Paris. Mais comment quitter ainsi l'endroit où il laissait sa vie sans chercher à revoir l'idole de son cœur? Que faisait-elle à cette heure? reposait-elle déjà ou veillait-elle avec M^{me} Monneret autour de la table de travail, piquant de ses jolis doigts le tissu léger qu'elle ornait des arabesques de sa fantaisie? A quoi pensait-elle? A lui, peut-être? et cette idée, qu'il n'osait accueillir sans une émotion délicieuse, transportait son cœur. Tantôt, au contraire, il la voyait indifférente, vivant de sa vie à elle, préoccupée d'intérêts qui n'étaient pas les siens, placée enfin par le sort dans des conditions qui suffisaient à son bonheur et dans un cercle dont elle ne voulait pas sortir et où lui-même ne pouvait être admis.

Ce fut au milieu de ces alternatives que, sentant l'heure approcher, il voulut revoir encore avant de partir ce cher petit jardin où il était entré deux ou trois fois, à peine et qu'il lui semblait avoir toujours habité. Il se dirigea alors vers l'habitation de M^{me} Monneret et, arrivé près du mur de clôture, il en fit le tour, regardant avec ardeur cette croisée ouverte qu'il soupçonnait être celle de la chambre de la jeune fille. Il ne s'était pas trompé;

toutefois il n'avait pu voir Louise elle-même; ce fut à ce moment que Miss trahit sa présence et attira par ses cris sa maîtresse au jardin.

L'étonnement autant que l'effroi rendit celle-ci immobile; mais à ce sentiment bien naturel succédèrent à l'instant mille pensées confuses qui, sans rien dire de précis, remuèrent délicieusement son cœur. Oppressée et tremblante, elle voulait fuir, une joie inconnue l'attachait à cette place; elle voulait parler, la voix lui manquait; ses yeux ne pouvaient se détacher de ceux d'Henri, brillant à travers la grille et qui augmentaient le trouble de la pauvre enfant.

Cependant sa volonté finit par triompher de cette espèce de fascination rapide; et elle revint tout-à-fait à elle lorsqu'elle entendit la voix tremblante d'Henri la conjurant de ne pas fuir.

— Je vous en supplie, mademoiselle; disait-il, ne vous effrayez pas, votre gentille petite Miss m'a bien reconnu; n'ayez pas peur, ma présence ne doit pas être pour vous un sujet de crainte; je ne suis point un malfaiteur; ajoutez-il en riant.

Ces mots et le son de cette voix avaient rendu à la jeune fille tout son sangfroid. D'ailleurs elle se sentait protégée par des murs infranchissables, et elle n'eut point le courage de rentrer sans adresser un mot à l'homme dont la présence lui apportait des sensations si nouvelles. De plus, ne fallait-il pas aller chercher M^{me} Miss, qui,

» Ces considérations nous semblent mériter l'attention sérieuse du gouvernement sarde.

» Vous aurez à lire la présente dépêche au comte Cavour et à lui en laisser copie.

» Je suis, etc.

Signé : J. RUSSELL. »

Londres 1^{er} octobre. — Le *Daily-News*, en confirmant l'authenticité de la dépêche de lord John Russell à sir James Hudson, en date du 31 août, ajoute : Nous ne pouvons admettre que, partisan comme il l'est d'une politique de paix, lord John Russell se soit borné à adresser une pareille note au Piémont, car ce serait là une intervention unilatérale, et sa conduite dès lors serait d'autant plus inexplicable qu'un ministre anglais ne peut pas mettre l'influence de l'Angleterre du côté du despotisme; aussi son action à Turin a dû être contrebalancée à Vienne et il y a sans doute une dépêche compensatrice qui n'est pas encore rendue publique, dépêche que lord John Russell n'a pas manqué d'adresser à M. de Rechberg et qui contient un avis aussi net que celui adressé à M. Cavour. Le cabinet de Vienne aura donc été informé que la paix de l'Europe exige que l'intervention de l'Autriche au-delà de ses frontières, cesse, car cette puissance n'a pas de droits sur le peuple italien en dehors de la Vénétie; l'Europe a assez souffert de ses prétentions pour ne pas autoriser aujourd'hui une nouvelle immixtion des étrangers en Italie. Quant à l'Angleterre, l'intérêt qu'elle a au maintien de la paix générale la rendra ennemie de celui qui violera le principe de non-intervention. Une telle dépêche, dit en terminant le *Daily-News*, doit certainement exister.

Le *Morning-Chronicle* dit que le cabinet de Saint-Pétersbourg a récemment consulté le cabinet de Berlin pour savoir s'il était désirable de rappeler les représentants à Turin des deux gouvernements, mais que la Prusse a répondu que ce rappel serait prématuré tant que le Piémont s'abstiendrait d'attaquer la Vénétie, et que le ministre de Prusse ne serait pas rappelé. — Havas.

On fait courir de nouveaux bruits concernant les négociations pendantes avec l'Autriche pour le rachat de la Vénétie. Ces bruits ne sont pas fondés. Nous devons démentir également la rumeur d'après laquelle une députation d'habitants de l'île de Sardaigne serait arrivée à Paris pour demander l'annexion de l'île à la France.

Le général Schmidt a adressé à la *Gazette de Schwytz* la lettre suivante, datée d'Altdorf, 26 septembre :

« Je lis dans un article de votre feuille, où il est question de mon séjour à Turin, la phrase suivante : « Le passeport pour la Suisse a été accordé au prisonnier, sous la condition de ne plus prendre les armes contre l'Italie. » Je vous serai obligé, pour rectifier ce fait, que je ne suis pas venu comme prisonnier à Turin, car, aux termes de la capitulation conclue à Pérouse, personne de mon petit corps, ni officier, ni soldat, n'a été fait prisonnier de guerre; on m'a seulement remis à Turin un passeport de voyageur sans me demander une promesse comme celle dont vous parlez et sans que je l'aie donnée. »

La *Patrie* annonce que Garibaldi avait fait établir une batterie de mortiers pour bombarder Capoue;

mais deux des mortiers employés par les Garibaldiens ayant éclaté, les avaries occasionnées à la batterie par cet accident ont obligé de suspendre le feu. On assure que les officiers envoyés auprès du général Cialdini par Garibaldi doivent, entre autres choses, lui demander du matériel d'artillerie, dont les Garibaldiens ont le plus grand besoin.

Les nouvelles de Naples, du 29, font savoir qu'à la suite de démarches faites par la municipalité de la ville qui demandait un ministère rassurant pour la cause de l'ordre, Garibaldi a modifié la combinaison annoncée par le *Lampo*. En vertu d'un décret qui a été publié, les ministres définitifs sont MM. Conforti, Giura et Scura, le capitaine de vaisseau Anguissola et M. Desantis.

Des décrets accordent des récompenses nationales à la mère et aux sœurs d'Agésilas Milazo, auteur de l'attentat contre le roi Ferdinand, et à la famille Pisacane.

Un manifeste mazzinien a paru contre l'appel fait par les modérés au roi Victor-Emmanuel. « Point de roi en Italie, dit le manifeste, avant que l'Italie ne soit constituée à Rome. »

On parle d'un ordre du jour de Garibaldi encourageant les volontaires et annonçant la prochaine jonction avec l'armée de Victor-Emmanuel.

Les dépêches d'Ancône, du 1^{er}, apprennent que le général Lamoricière, émerveillé de la bravoure des marins de la flotte sarde, voulut se rendre à l'amiral Persano qui lui envoya son canot, mit tout son équipage sous les armes et fit rendre les honneurs militaires au général qui se montra vivement ému de ces courtoisies.

L'amiral Persano a offert son appartement au général à bord du vaisseau-amiral. C'est de ce vaisseau que M. de Lamoricière s'embarquera sur le bateau à vapeur le *Comte de Cavour* qui l'emmènera directement à Turin.

La *Gazette officielle* du Turin publie le texte de la capitulation d'Ancône.

Turin, 2 octobre. — La nouvelle relative à l'entrée des troupes piémontaises à Naples est inexacte. Il est inexact aussi que le Pape ait quitté Rome. L'amiral Persano est arrivé hier soir à Turin, où la députation sicilienne se trouve également.

Par suite des bonnes dispositions de Garibaldi envers le Piémont, la situation de Naples est meilleure. M. Bertani est arrivé à Gênes; il est attendu à Turin.

Une dépêche de Rome annonce que le 28 septembre un consistoire secret a été tenu au Vatican. Le Saint-Père aurait prononcé une allocution dont le sens n'est pas encore connu. De son côté, le cardinal Antonelli aurait eu une longue conférence avec M. de Gramont.

Le même télégramme, après avoir annoncé que l'armée piémontaise aura bientôt son quartier-général à Aquila, dit que les seules provinces actuellement soumises au gouvernement du Saint-Père sont Civita-Vecchia, Frosinone et Velletri; encore, en ce qui touche aux deux dernières, elles vont être, dit-on, occupées par l'armée piémontaise qui doit les traverser pour se rendre sur le territoire napolitain.

C'est maintenant le voyage du roi Victor-Em-

manuel et l'ouverture de la session du parlement de Turin qui s'emparent de l'attention publique.

Garibaldi est arrêté devant Capoue, et cet insuccès n'est pas de nature à augmenter en sa faveur un enthousiasme que, depuis un mois, les désordres de la Sicile et de Naples ont singulièrement refroidi.

Le voyage du roi de Piémont aura sans doute d'importants résultats. Si l'on en croit certaines correspondances, Sa Majesté irait probablement jusqu'à Naples. Toutefois, ce but ne serait atteint qu'autant que par leur attitude les populations manifesteraient leurs désirs et leurs sympathies.

On croit que des députations iront au-devant de Sa Majesté et lui manifesteront leurs vœux.

Le correspondant du *Constitutionnel*, à qui nous empruntons ces appréciations, pense que dans ce cas le roi ne pourrait guère ne pas tenir compte de ces invitations.

Le *Movimento* de Gênes, organe de M. Bertani, semble indiquer que des négociations entamées entre le dictateur et M. de Cavour sont en bonne voie.

La correspondance du *Journal des Débats*, qui mentionne le langage du journal génois, dit que, dans ce cas, Garibaldi renoncerait à ses projets contre Rome et autoriserait les troupes piémontaises à entrer dans les Etats du roi de Naples.

D'un autre côté, ajoute la même correspondance, si Garibaldi ne se soumet pas de bonne grâce, on trouvera moyen de le réduire.

C'est la *Gazette du Peuple* qui l'affirme en ces termes : « Nous ferons l'unité italienne avec Garibaldi, s'il le veut; sans Garibaldi, ou même, au besoin, contre Garibaldi. »

Du reste, selon cette correspondance, les amis de Garibaldi ne sont pas en état, au parlement, de tenir tête à M. de Cavour.

Il ne serait pas cependant impossible qu'ils l'essayassent. L'*Unita italiana*, journal officiel de Mazzini, publie un programme qu'il croit sans doute assez puissant pour agiter le pays. Voici ce programme :

- « Pétitions, pétitions au parlement !
 - » Unité de l'Italie !
 - » Cessation de l'intervention arbitraire à Rome !
 - » Association au programme de Garibaldi ! »
- Ce programme est court; c'est une qualité.

Les informations que nous recevons de Capoue nous apprennent que le général Garibaldi, n'ayant pas une quantité suffisante de matériaux de guerre pour continuer ses opérations militaires contre cette forteresse, en a demandé au général Cialdini.

De son côté le roi de Naples, qui n'a jamais quitté la place de Gaëte, a donné ordre au commandant de la forteresse de Capoue de tenir le plus longtemps possible, et surtout d'empêcher à tout prix que la ligne du Volturne ne soit occupée par les Garibaldiens.

L'intention de François II est que la défense de Capoue se prolonge le plus possible, et qu'au moment où cette place serait forcée de se rendre, les troupes royales qui l'occupent aient à se retirer dans Gaëte.

Cette dernière place, qu'on ne cesse pas d'approvisionner, est beaucoup plus forte que Capoue, et peut résister très-longtemps à un siège en règle, même si les troupes piémontaises prenaient part à l'attaque de concert avec les Garibaldiens. (*Le Pays*.)

Le *Journal Omnibus* de Naples rapporte que, sur

toujours dressée au pied de la muraille, attendait encore un nouveau prix à sa discrétion.

— Je pense qu'en effet vous n'êtes point un malfaiteur, répondit-elle, et il me paraît évident que vous ne venez pas ici pour nous dépouiller, ma pauvre tante et moi, de nos trésors. Mais alors comment se fait-il, monsieur, qu'à une pareille heure, vous soyez derrière notre mur à regarder dans notre jardin?

— En vérité, mademoiselle, je serais fort embarrassé de vous le dire. Au lieu de rentrer à Paris, j'ai dîné chez le père Bernard, qui est un fort brave homme, comme vous savez, puis je me suis promené assez longtemps dans la campagne, sur les bords de la Seine : la soirée était si belle ! Voyant la nuit arrivée depuis longtemps, j'ai songé à regagner le village, et en passant je me suis naturellement arrêté ici et j'ai regardé, ce qui est aussi naturel.

En effet, monsieur, dit Louise, ravie de cette explication assez embrouillée, il est tout-à-fait naturel qu'en passant vous jetiez un regard dans notre jardin; mais ce qui l'est un peu moins, c'est que des bords de la Seine vous passiez par ici pour aller chez le père Bernard.

Répondre ainsi et d'un ton presque railleur, c'était engager la conversation, et il y avait là une hardiesse dont Louise fut frappée elle-même; elle en fut tout embarrassée. Mais, sans s'en apercevoir, la jeune fille avait cédé une minute à ce malicieux plaisir qu'éprouvent toutes les

femmes à jouir d'un embarras dont elles comprennent qu'elles sont cause et qu'à l'abri de tout danger elles se plaisent à augmenter.

— J'avoue, mademoiselle, que le trajet n'est pas précisément direct; mais, vous savez, la promenade, le soir, et puis Miss, que j'ai entendue et à qui j'ai voulu donner un morceau de sucre...

— Voilà, en effet, d'excellentes raisons, et je n'ai rien à dire. Je ne doute pas que Miss vous tienne compte de votre attention délicate. Maintenant, permettez-moi de me retirer... Allons, Miss, venez ici... gourmande...

— Eh ! quoi, mademoiselle, vous partez si tôt ?

— Mais, Monsieur, il est tard; ma tante dort; et, si par hasard elle se réveillait, elle serait assez surprise, vous en conviendrez de me voir dans le jardin à cette heure, et surtout causant avec quelqu'un... Décidément, monsieur, je me retire... Miss, allons, Miss, viens, viens...

En disant ces mots, la jeune fille fit quelques pas pour rentrer, mais Henri, poussé par cette force subite qui enhardit les plus timides et qu'on pourrait appeler la force de l'occasion, Henri, sentant son bonheur le quitter, la rappela d'une voix si altérée que le cœur de Louise battit à se rompre.

— Je vous en supplie, s'écria Henri, ne me quittez pas encore, accordez-moi un instant. Ecoutez-moi; il faut que je vous dise qu'en effet je suis venu exprès et pour

quoi je suis venu.

A ces mots qui jetèrent d'ardentes lueurs dans ce jeune et naïf esprit, Louise, troublée, s'arrêta, autant parce que l'émotion paralysait ses mouvements, qu'entraînée à rester par cette force inexplicable que la raison se refuse à admettre, mais à laquelle on ne résiste pas.

— Vraiment, monsieur, dit-elle en s'efforçant de ramener sur ses lèvres le sourire qui en avait fui, je ne sais ce que vous voulez dire, et après tout il importe peu de savoir comment vous êtes venu.

— Mais, au contraire, cela importe beaucoup, car, croyez-le bien, il y va de mon bonheur, de ma vie. Ecoutez, mademoiselle, je vous ai trompée, en effet, lorsque je vous ai dit que j'étais venu par hasard; je suis venu exprès, et je suis venu espérant, sinon vous voir, du moins contempler cette petite maison qui renferme le plus charmant des trésors. Je ne voudrais rien dire qui pût vous blesser, reprit-il à un mouvement que fit la pauvre enfant terrifiée plus encore de ce qu'elle comprenait que des paroles de Henri. Mais est-ce donc vous offenser que de dire que depuis près d'un mois je n'ai qu'une pensée, qu'un rêve, qu'un espoir ?

Depuis cette soirée où je vous vis pour la première fois, une seule image a rempli mon cœur et je n'ai plus eu qu'un désir, celui de vous revoir encore. Pour cela j'ai abusé du petit service que j'ai eu le bonheur de vous rendre, et il a fallu toute la bonté de votre tante pour me

900 Garibaldiens qui défendaient Cajazzo, 100 seulement se sont sauvés à la nage.

La citadelle de Messine a rouvert le 24 le feu contre la ville. On dit que c'est pour assurer le service des vivres.

Le *Monitore della Guardia nazionale* publie les détails suivants :

« Capoue ne sera pas attaquée avant lundi.

» Une forte colonne composée de gendarmes, ayant à sa tête le général Sangro, envahissait, le 18, le district de Sora, et proclamait de nouveau le gouvernement bourbonien, en dissolvant et désarmant la garde nationale. Toutes les autorités ont pris la fuite. Nous donnerons des détails plus complets.

« A Sesinaro, petite commune de l'Abruzze ultérieure, un grand nombre d'individus armés replacèrent les armoiries bourbonniennes, au cri de *Vive François II*, et, se portant dans la commune de Gagliano, qui était voisine, il tentèrent d'en faire autant, mais la garde nationale les repoussa et les mit en fuite.

Une expédition se prépare, on le sait, à Beyrouth contre les Druses. Cette expédition, composée de troupes françaises et turques, si nous en croyons les derniers avis de Syrie, aurait presque achevé ses préparatifs. — Havas.

Le *Morning-Chronicle* annonce l'arrivée à Kent, en Angleterre, du grand-duc Michel et de la grande-duchesse, sa femme.

Le grand-duc Michel, ajoute le *Morning-Chronicle*, serait autorisé à donner au gouvernement de la reine les assurances les plus formelles que, dans aucune circonstance, la Russie ne fera rien qui puisse porter ombrage à l'Angleterre.

Le gouvernement anglais, dit encore le *Morning-Chronicle*, se serait montré extrêmement réservé lorsqu'il lui a été demandé par le cabinet de Saint-Petersbourg comment il envisagerait l'entrevue des empereurs d'Autriche et de Russie; cependant, bien que le gouvernement de la reine use de la plus grande circonspection dans ses relations étrangères, il y aurait néanmoins une tendance visible à un rapprochement entre l'Angleterre et la Russie.

FAITS DIVERS.

On lit dans le *Moniteur de la Flotte* :

S'il fallait en croire le correspondant parisien de l'*Indépendance belge*, les grandes lignes télégraphiques sous-marines seraient dans l'impossibilité de fonctionner régulièrement et les communications électriques ne sauraient être sérieusement établies que par voie de terre avec des immersions de quelques lieues.

Nous croyons ne pas nous tromper en affirmant que cette assertion est sans fondement. En effet, en ce qui concerne la pose du câble sous-marin entre l'Algérie et la France, on sait que la rupture a eu lieu lorsqu'il n'y avait plus que 15 milles de câble à dérouler et qu'elle n'est due qu'à un violent coup de vent.

Or, on a remarqué que pendant tout le temps de la pose, à mesure qu'on s'éloignait d'Alger, par

conséquent plus il y avait de câble immergé, plus les communications électriques avec le point de départ étaient rapides et nettes. Ce fait est entièrement à l'avantage des télégraphes sous-marins et détruit les assertions de ce journal belge.

— On écrit de Bailleul (Nord).

On vient de me signaler un fait assez rare, et qui, je crois, mérite une mention toute particulière.

Dans le courant du mois de septembre dernier, un mariage de raison, si jamais il en fut, a été accompli en notre ville. Le fiancé et la promise sont nés en 1795. On pourrait supposer, après cet exemple, avoir cité la dernière limite du mariage, mais non. Une autre union a eu lieu jeudi dernier : le mari est né en 1786 et la femme en 1784.

CHRONIQUE LOCALE.

Par décret impérial, du 24 septembre dernier, M. Ganivet, commissaire de police à Saumur, vient d'être nommé commissaire de police à Angers, en remplacement de M. Mehay, admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite.

M. Ganivet est remplacé dans notre ville par M. Curiot, commissaire de police à Villefranche (Rhône).

Pour chronique locale et faits divers, P. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Turin, 2 octobre. — Aujourd'hui a eu lieu l'ouverture des Chambres. Le projet de loi suivant a été présenté à la Chambre des députés :

« Article unique. Le gouvernement du roi est autorisé à accepter et à établir par décrets royaux l'annexion à l'Etat des provinces de l'Italie centrale et méridionale dans lesquelles se manifestera librement par le suffrage universel la volonté des populations de faire partie intégrale de notre monarchie constitutionnelle. » La lecture de ce projet de loi a été saluée par les applaudissements de la Chambre. La Chambre s'est ajournée à jeudi.

Turin, le 2 octobre. — Le rapport qui précède le projet de loi communiqué ce matin au Corps-Législatif, après avoir rappelé les heureux résultats obtenus par le cabinet dans ces derniers mois, dit :

« Désormais toute l'Italie est libre à l'exception de la Vénétie. Quant à cette dernière province, nous ne pouvons pas faire la guerre à l'Autriche contre la volonté presque unanime des puissances européennes; une pareille entreprise amènerait une coalition formidable contre l'Italie. Cependant, en constituant une Italie forte, nous servons la cause de la Vénétie. Des raisons suprêmes nous imposent aussi le devoir de respecter Rome. La question de Rome ne peut pas être réglée seulement par l'épée, cette question rencontre des obstacles moraux que des forces morales seules peuvent vaincre. »

Parlant de la prétendue collision avec les Français à Rome, le rapport ajoute : « Une si monstrueuse ingratitude imprimerait au front de notre patrie un stigmate affreux que de longs siècles de souffrances ne suffiraient pas à effacer. »

Après avoir déclaré que, quel qu'il soit, le vote

des populations affranchies sera respecté, le rapport ministériel ajoute : « Le Parlement est appelé à déclarer si le ministère actuel jouit encore de sa confiance. Ce verdict est d'autant plus nécessaire qu'une voix qui, avec raison, est chère aux multitudes, a manifesté vis-à-vis de la couronne et du pays sa défiance à notre égard. »

La lecture de ce rapport a été faite par le comte de Cavour. — Havas.

Les nouvelles de Naples en date du 29, reçues à Gênes, apprennent que le général Garibaldi a publié un ordre du jour à Caserte, dans lequel il dit : « Les braves soldats piémontais entrent sur le territoire napolitain. Bientôt vous aurez le bonheur de ser- rer leurs mains victorieuses. »

Le ministère napolitain est officiellement constitué. Il est ainsi composé : M. Conforti à l'Intérieur, M. Guira aux Travaux publics, M. Scura à la Justice, le capitaine Anguissola à la Marine, M. Desanetis à l'Instruction publique, et le général Cosnez à la Guerre.

On nous mande de Syrie que le 25 une expédition de 5,000 hommes, moitié de troupes françaises, moitié de troupes turques, se dirigeait contre les Druses. — Havas.

Sommaire de L'ILLUSTRATION du 29 septembre.

Revue politique de la semaine. — Voyage de l'Empereur et de l'Impératrice. — Courrier de province. — Promenades lointaines. — Exposition de tableaux et de dessins de l'école française. — Les chasses françaises en 1860. — Missions russes en Chine. — Causerie dramatique. — Abd-el-Kader (suite). — La Madone de Genazzano. — Chronique littéraire. — Hygiène et médecine. — Almanach de l'Illustration.

Gravures : L'Empereur et l'Impératrice à bord de l'*Aigle*. — La duchesse d'Albe. — Débarquement de leurs Majestés à Villafranca. — Défilé des députations communales sur la place du palais impérial, à Nice. Missions russes en Chine (onze dessins). — Expédition de Sicile et de Naples (trois dessins). — Le salut des Pèlerins à Genazzano. — Le repos de pèlerins. — Almanach de l'Illustration (quatre gravures.) — Rébus.

AVIS.

La Maison de banque A. SERRE, 3, rue d'Amsterdam, a l'honneur d'informer le public qu'elle ouvre des comptes-courants, avec chèques, à 4 p. 0/0. Les avances sur titres sont faites au taux de la banque de France, avec 1 25 de commission par mille francs prêtés. Négociations de titres aux conditions officielles. Envoi immédiat des sommes.

BOURSE DU 2 OCTOBRE.

5 p. 0/0 hausse 20 cent. — Fermé à 68 95.
4 1/2 p. 0/0 hausse 15 cent. — Fermé à 96 00.

BOURSE DU 5 OCTOBRE.

5 p. 0/0 hausse 50 cent. — Fermé à 69 25.
4 1/2 p. 0/0 baisse 55 cent. — Fermé à 95 80.

P. GODET, propriétaire-gérant.

pardonnez de m'être présenté chez vous pour ainsi dire en inconnu. Je suis venu tous les jours à Rueil, et j'ai prétexté je ne sais quelle acquisition qui motivait ma présence; quelquefois je vous voyais de loin, et j'emportais du bonheur pour toute ma journée. J'ai parcouru ces campagnes où je reconnaissais partout la trace de vos pas, et je parlais de vous à ces fleurs, à ces arbres, à ces jardins, qui vous voient chaque jour. Hélas! chère Louise adorée...!

— Monsieur! monsieur! s'écria la jeune fille, rendue à elle-même par cette familiarité qui fit bondir son cœur; taisez-vous, au nom du Ciel!... J'ai eu le tort de vous écouter et j'en suis punie, car vous m'offensez. Je ne me plains pas, mais je ne puis souffrir un pareil langage. Je vous quitte, monsieur, et je pense que vous trouverez convenable de ne plus vous représenter ici.

— Grand Dieu! que dites-vous? Pardonnez-moi, pardonnez-moi! Tenez, j'avais cueilli pour vous cette fleur d'aubépine; je vous en conjure, acceptez-la comme gage d'un pardon que je vous supplie de m'accorder.

En disant ces mots, Henri avait passé la main à travers le treillage et tendait à la jeune fille une petite branche de haie sur laquelle brillait la branche fleur du printemps, mais Louise parut ne pas l'entendre et s'enfuit sans retourner la tête. Mais il n'en fut pas de même de Miss: impatientée de ne pas voir arriver le morceau de sucre qu'elle attendait, la petite bête se livra à des bonds désespérés.

En voyant la main du jeune homme tendue, Miss eut compris que sa patience recevrait enfin une récompense trop méritée et d'un élan magnifique elle atteignit la petite fleur qu'elle prit entre ses dents. Fort étonnée sans doute d'une pareille aubaine, Miss secoua plusieurs fois la tête, gambada un instant, en tenant entre ses dents la fleur qu'elle rejeta non sans un vif déappointement, puis prenant sa course avec rapidité, elle rejoignit sa maîtresse déjà rentrée dans sa chambre.

Henri était resté à sa place, foudroyé par le congé formel qu'il venait de recevoir. Une vive douleur serra sa poitrine et des larmes montèrent à ses yeux. Les paroles de Louise retentissaient encore à ses oreilles que déjà le bruit de ses pas avait cessé. Miss était rentrée et il put voir la jeune fille fermer vivement les jalousies de la fenêtre où un instant auparavant elle songeait à lui. La lumière disparut également et tout rentra dans l'ombre et le silence. Désespéré, Henri rôda encore un moment les yeux fixés sur cette croisée muette, sur ce jardin désert, puis il s'éloigna à pas lents et se retournant à chaque instant jusqu'à ce qu'enfin il eut perdu de vue cette petite maison où il laissait son bonheur.

En rentrant chez elle au milieu d'une agitation et d'un trouble inexprimables, le premier soin de la jeune fille avait été de se soustraire aux regards de Henri et d'éteindre la lumière; puis, épuisée de cet effort, elle s'affaissa dans ce fauteuil où elle rêvait si délicieusement lorsque

la réalité la vint surprendre.

Quel trouble, quelle angoisse dans cette jeune âme! quel changement dans cette vie si paisible! que de tourments inconnus allaient flétrir demain ce front charmant, ces yeux limpides! Orages terribles qui grondez dans les airs et courbez les chênes centenaires, qu'êtes-vous auprès de ces tempêtes du cœur!

Louise, en proie à une émotion qu'elle n'avait plus besoin de cacher, laissa couler des larmes qui soulagèrent son âme et prévinrent une crise nerveuse; elle resta un instant immobile dans l'ombre, pleurant en silence, tandis que Miss, inquiète, léchait doucement les mains de sa maîtresse.

Cet état de prostration dura peu. Elle voulut s'assurer du départ de Henri; il lui eût été insupportable de le savoir encore là. S'approchant alors à pas lents de sa jalousie fermée, elle jeta un regard dans la campagne, elle ne tarda pas à voir sur la route, faiblement éclairée par la lune à demi-voilée, la silhouette d'un homme que, bien plus que ses yeux, son cœur reconnut. Cet homme marchait lentement, paraissait livré à une grande agitation et se tournait de temps en temps vers la demeure de Louise en faisant des gestes insensés. C'était bien lui.

(La suite au prochain numéro.)

A VENDRE

Une jolie JUMENT de selle, qui pourrait convenir à un chasseur. S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M^e LEROUX, notaire à Saumur,

Le dimanche 14 octobre 1860, à l'heure de midi,

UNE MAISON

Appartenant à M^{me} veuve CAMAIN et à ses enfants,

Située à Saumur, rue de la Petite-Douve, n° 7, actuellement occupée par MM. Chaslon, marchand de chevaux, Raisin, serrurier, et autres.

Etude de M^e POYNOT, notaire à Montreuil-Bellay.

A VENDRE

Une charmante petite PROPRIÉTÉ

DE PRODUIT ET D'AGRÈMENT,

Appelée BOISSICARD,

Située en la commune du Vaudelnay-Rillé, sur le bord de la route du Puy-Notre-Dame à Montreuil Bellay, à 3 kilomètres de cette ville et à 18 de Saumur.

Elle consiste en une jolie maison de campagne, avec pavillons et parterre, le tout entouré de belles douves bien empoissonnées, avec source d'eau vive.

Vastes bâtiments pour closier ou jardinier.

Grand jardin et terrain y atteant de première qualité.

Le tout en un ensemble contient 4 hectares.

S'adresser, pour traiter, à M^e Poynot, notaire à Montreuil-Bellay.

A VENDRE

Un poêle en faïence avec four.

S'adresser au bureau du journal.

MAISON A LOUER

Présentement.

Cette maison, située rue Verte, près le Champ-de-Foire, est composée de huit chambres à feu, deux celliers, cours et jardin.

La maison est fraîchement décorée. S'adresser à M. GIRARD fils, marchand de bois à Saumur. (221)

M. SIMON, huissier à Saumur, demande un CLERC.

Il donnera la préférence à un jeune homme qui sortira de classes aux vacances prochaines. (347)

Une maison de Draperie, Rouennerie et Nouveautés demande UN APPRENTI.

S'adresser au bureau du journal.

UNE MAISON DE BLANC

Demande un Apprenti.

S'adresser au bureau du journal.

Une Maison de Quincaillerie demande un APPRENTI.

S'adresser au bureau du journal.

Je donne **50,000** francs

à qui prouvera que la masse de certificats attestant aux plus incroyables que L'EAU DE LOB, faisant repousser et épaissir les cheveux et qui en arrête la chute sont faux, et 40,000 fr. à qui prouvera l'inefficacité de L'EAU DE LOB, car un million de personnes lui doivent leur nouvelle chevelure. Flaçons à 5 et à 10 fr., avec certificats, chez LÉOPOLD LOB, rue de la Sourdière, 18, à Paris. — On expédie contre mandat. (Affranchir). (141)

A LOUER

Jolie MAISON bourgeoise, Cour, Ecuries et Remise,

Rue du Pavillon, n° 10. S'adresser à M. MORICEAU, rue de Fenet, 36.

A LOUER

BEAUX APPARTEMENTS

Au premier étage,

Quai de Limoges, n° 153.

S'adresser à M. MOLLAY. (474)

LES

CENT MILLE FEUILLETONS

ILLUSTRÉS,

Paraissant 2 fois par semaine.

BUREAUX, A PARIS, RUE DE RICHELIEU, 45.

Un Roman complet pour 5 centimes.

ABONNEMENT.

Paris . . . 6 f. 50 c.

Départem. 7 50

Etranger, port en sus.

LE JOURNAL

des

Cent mille Feuilletons illustrés

Est la seule publication donnant, dans chacun de ses numéros, c'est-à-dire pour 5 centimes, UN ROMAN COMPLET ILLUSTRÉ.

On s'abonne à Paris et chez tous les libraires de France et de l'Etranger, en envoyant des timbres postes ou un mandat à l'ordre M. PELLIGAND, directeur.

On trouve des exemplaires chez tous les Libraires.

REVUE DE L'ANJOU

ET

DE MAINE-ET-LOIRE

Publiée sous les auspices du Conseil général du département et du Conseil municipal d'Angers.

La REVUE de l'ANJOU et du DÉPARTEMENT de MAINE-ET-LOIRE, paraît maintenant tous les mois, et forme à la fin de l'année, deux beaux volumes, grand in-8°. L'un consacré à la publication de manuscrits anciens et inédits, concernant l'histoire de l'Anjou, et l'autre aux mémoires et travaux modernes.

Prix de l'abonnement 15 francs par an.

On souscrit à Angers, chez MM. COSNIER et LACHÈSE, libraires-éditeurs, et chez les principaux libraires du département.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

52 numéros par an. — Paris, 6 fr. — Départements, 8 fr.

5, rue Coq-Héron, 5,

L'ÉDUCATEUR POPULAIRE

Une science ou un art ne s'acquiert que par le travail.

Le travail dépend de l'énergie de la volonté.

Vouloir, c'est pouvoir.

10 CENTIMES LE NUMÉRO.

SOUS LA DIRECTION DE

M. PAGET LUPICIN

Paraît le Samedi chez tous les Libraires.

10 CENTIMES LE NUMÉRO.

La science est la source du bien-être et de la prospérité.

Les hommes ne diffèrent entre eux que par l'éducation

La misère est fille de l'ignorance.

Le but de l'ÉDUCATEUR POPULAIRE est de mettre à la portée de tous, par un bon marché exceptionnel et à l'aide de méthodes nouvelles, qui abrègent considérablement le temps des études, la connaissance des langues anciennes et modernes, des sciences exactes et des sciences d'observation, des arts utiles et des arts d'agrément. Son enseignement encyclopédique et complet répond aux aspirations de notre époque, avide de savoir et de connaître.

L'ÉDUCATEUR POPULAIRE s'adresse à la fois aux pères et aux mères de famille, auxquels il facilite, en l'agrandissant, la tâche de l'instruction de leurs enfants; aux instituteurs et institutrices, qui l'accueilleront comme un auxiliaire bienvenu dans la continuation et l'extension de leurs études; aux adultes qui voudront acquérir par eux-mêmes cette instruction que leur position sociale ne leur a pas permise; aux élèves de nos lycées et de nos écoles, pour compléter, par des aperçus nouveaux, l'enseignement du programme universitaire; à tout homme d'intelligence enfin qui veut sérieusement s'instruire, ou aider au développement intellectuel de

ses semblables.

L'ÉDUCATEUR POPULAIRE publie les *Grands Hommes du peuple*, par Ernest BARRAND, Gustave BONNIN, etc., série de biographies des plus intéressantes, qui a commencé par Franklin, Dupuytren, les deux Brunel, Georges Stephenson, et qui continuera par Bernard de Palissy, l'émailleur; Jacquard, l'inventeur du métier à tisser; Jacques Laffitti, le banquier; Papin, le créateur de la machine à vapeur; Arago, le savant; Duguay-Trouin, le marin; Broussais, le systématisateur; Laennec, l'Hippocrate moderne; Montyon, le bienfaiteur; Béranger, le poète; Fourier, l'utopiste; l'abbé de l'Épée, le révélateur des sourds-muets; Swedenborg, l'illuminé; Paracelse, l'alchimiste; Jeanne d'Arc, sauveur de la France; Hume, le spirite; Jeanne-Hachette, l'intrépide; Joe Smith, fondateur des Mormons; Roger Bacon, l'inventeur de la poudre à canon; Descartes, le philosophe; Grétry, le musicien, etc.

L'ÉDUCATEUR POPULAIRE publie des cours de langue anglaise, allemande, latine, française, d'après

une méthode nouvelle, simplifiée. En moins d'un an, le lecteur peut écrire et parler ces diverses langues. Plus tard, il donnera le grec, l'italien, l'espagnol, etc.

L'ÉDUCATEUR POPULAIRE publie un cours de musique, remarquable par la concision, la clarté et la netteté des préceptes. M. A. Jeannin, son auteur, n'oublie aucune des notions qui se rattachent à cet art admirable.

L'ÉDUCATEUR POPULAIRE publie, sur un nouveau plan, un traité d'arithmétique, d'après la méthode d'invention qui consiste à suivre l'ordre logique des idées, en vertu duquel les mathématiques ont été créées par l'homme. Il est dû M. Victor BLANDIN, qui continuera les sciences exactes par la géométrie, l'algèbre, etc.

L'ÉDUCATEUR POPULAIRE publie un cours de tenue de livres, par M. J. SCHEIDER, science indispensable pour conserver et acquérir la fortune.

Un grand nombre d'articles bibliographiques, signés par MM. JOUFFROY, Auguste PAGET, Ed. MARAUX, donnent de la variété au journal.

S'adresser au bureau de l'ÉDUCATEUR POPULAIRE, rue Coq-Héron, 5.